**Interpellation concernant**

**le​ chantier de la chaussée d'Ixelles**

**Conseil communal du 24 mai 2018**

**Réponse de l’Echevin des Travaux Publics, Romain De Reusme**

Madame la conseillère communale,

Je vous informe que le chantier compte 18 vigiles et 6 gardiens de la paix de la commune d’Ixelles. La mission de ces 24 personnes est d’assurer la sécurité du chantier, d’empêcher que les passants ne pénètrent dans les lieux où les engins travaillent ainsi que sur le béton fraichement coulé. Jamais un déploiement de vigilance n’a été aussi conséquent. C’est dire l’attention que tant la Région que la commune portent à la sécurité du chantier.

Chaque jour, malgré les travaux, de nombreux piétons continuent d’emprunter la chaussée d’Ixelles. Cette situation ne fait que renforcer la pertinence de notre projet de zone apaisée. Elle prouve à l’envi que cette solution était la plus adaptée, en plus d’être une solution d’un urbanisme nouveau que nous ne faisons pas qu’appeler de nos vœux mais que nous construisons.

Vos inquiétudes portent également sur l’avancement du chantier. Je vous informe qu’à ce jour, la date du 7 juillet est maintenue pour la fin des travaux. Pour ce chantier, comme pour tous les autres, nous ne sommes jamais à l’abri d’un imprévu qui causerait un retard. Un accident peut survenir. Il nous faut donc être vigilant et, le cas échéant, envisager les moyens de maintenir cette date de fin de chantier. C’est le travail qui est réalisé au quotidien par l’entrepreneur, par les équipes de Bruxelles-Mobilité, Maître d’ouvrage, et par les services communaux qui surveillent le bon déroulement.

Pour respecter ces délais, nous avons fait accélérer le tempo. Le travail se déroule à partir de 6h du matin et se poursuit jusque 18h. Les ouvriers travaillent certains samedis. Un budget plus conséquent a été débloqué par le Ministre en charge du projet. Des task force sont organisées. Bref, nos efforts ne manquent pas pour rencontrer l’intérêt de tous : le respect des délais.

Concrètement, le pavage des trottoirs commence demain, vendredi 25 mai.

Concernant les arbres qui seront plantés, les phases actuelles ne permettent pas d’identifier les éléments de fosses. Celles-ci seront rendues visibles au moment de la constitution des trottoirs.

Au sujet de la rencontre avec les riverains, je m’étonne de votre question puisque celle-ci s’est déroulée en votre présence. Vous êtes donc parfaitement informée et de sa tenue, et de la qualité des informations qui ont été partagées, et des remarques formulées par les riverains présents, et de l’accueil que nous leur avons réservé, et du compte-rendu que j’ai adressé à l’ensemble des participants dont vous, et des remerciements dont nous avons été l’objet pour avoir mobilisé un samedi après-midi : le chef de projet régional, l’architecte responsable, l’expert phytosanitaire en charge du suivi des plantations, le cabinet du Ministre, l’Echevine de l’Urbanisme, la Bourgmestre et moi-même.

Sur la suite qui y sera réservée, comme nous nous y étions engagés, nous accueillerons les propositions d’essence définies par les comités de quartier, les soumettrons aux responsables environnementaux régionaux et vérifierons leur adéquation avec les prescriptions du permis. Cet exercice sera réalisé en amont de la commande des végétaux, bien entendu. Le Cabinet du Ministre responsable proposera prochainement une nouvelle date de rencontre.

Je vous remercie de votre attention et de l’intérêt que vous portez à ce projet.